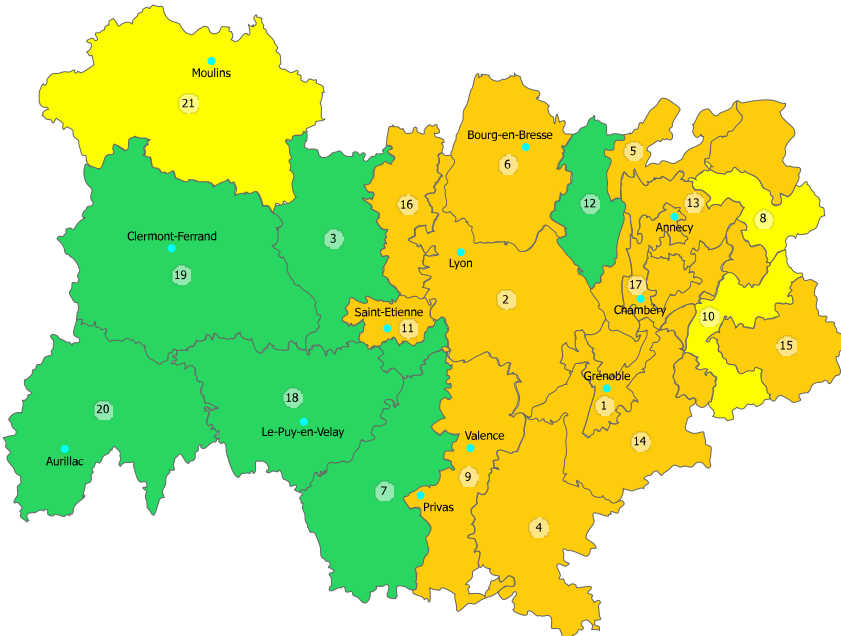


Vigilance



Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs seuil information (J et J+1)

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

Bassin(s) d'air concerné(s)
par une vigilance
(Département(s))

Polluant(s)
en cause

Prévision de
seuil dépassé
en µg/m³

1	Bassin grenoblois (38)	O3	180
2	Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69)	O3	180
4	Est Drôme (26)	O3	180
5	Bassin lémanique (01-74)	O3	180
6	Ouest Ain (01)	O3	180
8	Vallée de l'Arve (74)	O3	180
8	Vallée de l'Arve (74)	PM10	50
9	Vallée du Rhône (07-26)	O3	180
10	Vallées Maurienne et Tarentaise (73)	PM10	50
11	Bassin stéphanois (42)	O3	180
13	Zone alpine Haute-Savoie (74)	O3	180
14	Zone alpine Isère (38)	O3	180
15	Zone alpine Savoie (73)	O3	180
16	Zone des Coteaux (69)	O3	180
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	O3	180
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	PM10	50
21	Allier (03)	O3	180

Commentaire de la situation et de l'évolution

Jeudi 27 juin, les conditions caniculaires restent propices à de fortes teneurs en ozone, avec un fort risque de dépassement du seuil d'information et de recommandations.

Par conséquent, une vigilance orange est maintenue aujourd'hui sur le bassin grenoblois, la bassin lyonnais nord Isère, l'Ouest de l'Ain, le bassin lémanique, la zone urbaine des Pays de Savoie, la Vallée du Rhône, l'Est Drôme, la zone des Coteaux et les zones alpines Isère, Savoie et Haute Savoie sur prévision de dépassement de seuil sur cette journée et celle de demain.

Une vigilance orange est activée sur le bassin stéphanois sur prévision de dépassement de seuil pour aujourd'hui et demain.

Une vigilance jaune est maintenue sur l'Allier sur prévision de dépassement de seuil uniquement pour aujourd'hui.

Une vigilance jaune est maintenue sur la Vallée de l'Arve sur prévision de dépassement de seuil sur cette journée en ozone mais aussi en particules (seuil 50µg/m³) en raison d'un épisode de poussières sahariennes touchant particulièrement les Alpes.

Une vigilance jaune est activée sur la Vallée de la Maurienne-Tarentaise sur prévision de dépassement de seuil pour aujourd'hui, concernant les particules (seuil 50µg/m³) également.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes